

# COMMUNE DE BOFFRES

- **CM du 14/04/2025**
- **Présentation budgétaire**



## **Les documents budgétaires 2025**

### **- CFU - 2024 – Nouveauté pour cette année : il remplace le CG et le CA**

Le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement de données d'exécution budgétaire (dépenses et recettes) et d'informations patrimoniales (bilan).

### **- Budget Primitif - BP 2025 -**

C'est la prévision de nos dépenses et recettes pour l'année à venir. Il est complété si besoin d'un Budget Supplémentaire (BS) et de Décisions Modificatives (DM) selon les décisions municipales.

- **Le budget primitif 2025**

- Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025.
- Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.
- Il a été établi avec la volonté :
  - - De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
  - De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
  - De mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental, de la Région, ... chaque fois que possible.
- Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

- **Le fonctionnement**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux (taxe foncière, taxe habitation sur les résidences secondaires, ...)
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyers, cantine, ...)

## FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre	DEPENSES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
O11	Charges à caractère général	124 611.09 €	124 189.08 €	131 329.88 €	154 933.20 €	165 000.00 €
O12	Charges de personnel	162 101.74 €	167 519.03 €	196 808.22 €	191 329.24 €	220 000.00 €
O14	Attributions compensations	28 809.00 €	25 549.00 €	29 565.00 €	29 106.00 €	29 479.00 €
65	Autres charges de gestion courante	50 453.73 €	40 952.71 €	43 288.27 €	49 463.36 €	55 000.00 €
66	Charges financières	12 578.41 €	9 109.63 €	5 488.86 €	1 709.10 €	1 432.06 €
67	Charges exceptionnelles	- €	81.00 €	158.34 €	395.00 €	20 000.00 €
68	Dotations aux Provisions	- €	- €	- €	11 697.71 €	10 790.00 €
O42	Dotations aux amortissements	1 654.11 €	1 325.25 €	713.68 €	2 228.42 €	1 791.43 €
O23	virement section investissement					404 151.29 €
	<b>TOTAL</b>	<b>380 208.08 €</b>	<b>368 725.70 €</b>	<b>407 352.25 €</b>	<b>440 862.03 €</b>	<b>907 643.78 €</b>

## FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitre	RECETTES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
001	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	264 414.55 €	234 854.13 €	220 568.00 €	276 557.64 €	387 643.78 €
013	Atténuation de charges	3 990.04 €	6 506.24 €	14 253.78 €	- €	- €
70	Produits des services	68 991.20 €	67 987.96 €	78 062.27 €	67 501.99 €	65 000.00 €
73 et 731	Impôts et taxes	198 990.64 €	209 212.70 €	229 454.00 €	235 098.59 €	210 269.00 €
74	Dotations et participations	175 548.12 €	193 835.18 €	188 162.13 €	201 166.09 €	184 731.00 €
75	Autres produits gestion courante	42 960.39 €	44 677.11 €	54 120.96 €	60 099.26 €	60 000.00 €
76	Produits Financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	4 970.67 €	3 290.50 €	915.29 €	1 970.86 €	- €
78	Reprise sur amortissements et prov	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre entre section	- €	- €	- €	- €	- €
	<b>TOTAL</b>	<b>495 451.06 €</b>	<b>525 509.69 €</b>	<b>564 968.43 €</b>	<b>565 836.79 €</b>	<b>907 643.78 €</b>

## **L'investissement**

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

## BUDGET 2025 - INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chapitre	DEPENSES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
001	<i>Déficit investissement reporté</i>	40 886.93 €	190 643.00 €	97 350.00 €	74 749.16 €	47.07 €
16	Remboursement emprunts	96 367.12 €	100 042.36 €	102 856.62 €	27 039.31 €	27 550.30 €
26	Titre de participation				200.00 €	
204	Subventions d'équipement versées	- €	451.42 €	- €	- €	8 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	5 140.00 €	- €	5 970.00 €	41 440.00 €
21	Immobilisations corporelles	27 399.43 €	26 312.74 €	139 920.15 €	32 319.16 €	302 142.20 €
23	Immobilisations en cours	102 284.40 €	18 673.71 €	- €	2 004.87 €	136 151.77 €
2324	suv equipement versées					8 500.00 €
458 - 1	operation mur – departement					30 000.00 €
041	Operations patrimoniales	- €	120 958.11 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>		<b>226 050.95 €</b>	<b>271 578.34 €</b>	<b>242 776.77 €</b>	<b>67 533.34 €</b>	<b>554 331.34 €</b>

## BUDGET 2025 - INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitre	RECETTES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
001	Excédent d'investissement reporté					
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<b>239 790.00 €</b>	<b>239 684.00 €</b>	<b>194 871.00 €</b>	<b>282 762.99 €</b>	<b>404 151.29 €</b>
1068	Affectation du résultat N-1	40 886.93 €	144 803.40 €	171 070.09 €	101 626.18 €	13 888.62 €
10	FCTVA, TAM, ...	13 353.59 €	28 894.35 €	55 504.81 €	24 508.37 €	3 500.00 €
13	Subventions	19 668.67 €	67 956.20 €	36 693.00 €	13 240.00 €	100 000.00 €
16	Emprunts et caution	731.32 €	934.41 €	1 395.91 €	632.46 €	1 000.00 €
458 -2	departement					30 000.00 €
O 40	Operations d'Ordres	1 654.11 €	1 325.25 €	713.68 €	2 228.42 €	1 791.43 €
O 41	Operations patrimoniales	- €	120 958.11 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>		<b>76 294.62 €</b>	<b>364 871.72 €</b>	<b>265 377.49 €</b>	<b>142 235.43 €</b>	<b>554 331.34 €</b>

# BP 2025 – Affectation des résultats 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés – 2023		276 557.64 €	74 749.16 €	
Opérations exercice – 2024	440 862.03 €	565 836.79 €	67 533.34 €	142 235.43 €
<b>TOTAUX</b>	<b>440 862.03 €</b>	<b>842 394.43 €</b>	<b>142 282.50 €</b>	<b>142 235.43 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>401 532.40 €</b>	<b>47.07 €</b>	
	Besoin de financement		<b>47.07 €</b>	
	Excédent de financement			
	Restes à réaliser De 2024		<b>13 841.55 €</b>	
	Besoin de financement			
	Excédent de financement des restes		<b>-13 841.55 €</b>	
	Besoin total de financement		<b>13 888.62 €</b>	
	Excédent total de financement			
Considérant l'excédent de fonctionnement , décide d'affecter			<b>13 888.62 €</b>	<b>1068 investissement</b>
			<b>387 643.78 €</b>	<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>

## TAUX d'IMPOSITION - BOFFRES

		2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Taxe fonciere</b>	<b>Bâtie</b>	<b>31.84</b>	<b>31.84</b>	<b>31.92</b>	<b>31.92</b>	<b>31.92</b>	
	<b>Non Bâtie</b>	<b>54.54</b>	<b>54.54</b>	<b>54.67</b>	<b>54.67</b>	<b>54.67</b>	
<b>Taxe habitation</b>	<b>Résidence secondaire</b>				<b>8.18</b>	<b>8.42</b>	
	<b>Logement Vacant</b>					<b>8.42</b>	

# Proposition - BP 2025

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
002	Déficit de fonctionnement reporté		002	Excédent de fonctionnement reporté 387 643.78 €
011	Charges à caractère général 165 000.00 €		013	Atténuation de charges - €
012	Charges de personnel et frais assimilés 220 000.00 €		70	Produits des services du domaine et ventes 65 000.00 €
014	Atténuation de produits 29 479.00 €		73	Impôts et taxes 210 269.00 €
65	Autres charges de gestion courantes 55 000.00 €		74	Dotations, subventions et participations 184 731.00 €
66	Charges financières 1 432.06 €		75	Autres produits de gestion courante 60 000.00 €
67	Charges exceptionnelles 20 000.00 €		76	Produits financiers - €
68	Dotations provisions semi-budgétaires 10 790.00 €		77	Produits exceptionnels - €
			78	Reprise sur amortissements et provisions - €
023	Virement à la section d'investissement 404 151.29 €			
042	Opérations d'ordre 1 791.43 €		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections
	TOTAL des Dépenses de Fonctionnement :	907 643.78 €		TOTAL des Recettes de Fonctionnement :
				907 643.78 €
				Equilibre de la section =
				-

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
001	Déficit d'investissement reporté 47.07 €		001	Excédent d'investissement reporté
16	Emprunt remboursement en capital 27 550.30 €		021	Virement de la section de fonctionnement 404 151.29 €
20	Immobilisations incorporelles 41 440.00 €		040	Opérations d'ordre 1 791.43 €
204	Subventions d'équipement versées 8 500.00 €		10	FCTVA, TAM ... 3 500.00 €
21	Immobilisations corporelles 302 142.20 €		1068	Affectation du résultat 13 888.62 €
23	Immobilisations en cours 136 151.77 €		13	Subventions 100 000.00 €
2324	Sub equi versées 8 500.00 €		16	Emprunts et cautions 1 000.00 €
	<i>RAR Restes à réaliser en dépenses d'investissement 26 877.02 €</i>		024	Produit des cessions d'immobilisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections 0,00			<i>RAR Restes à réaliser en recettes d'investissement</i>
041	Opérations patrimoniales - €		041	Opérations patrimoniales 0,00
458x	Opérations pour le compte de tiers 30 000.00 €		458x	Opérations pour le compte de tiers 30 000.00 €
	TOTAL des Dépenses d'Investissement :	554 331.34 €		TOTAL des Recettes d'Investissement :
				554 331.34 €

# RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 2025

LIBELLE	MONTANT		
site internet	1 440.00 €	RAR Clairet	
Frais d'étude	40 000.00 €	CAUE RAR : 1160 €– SDEA: 5 381.84 €– RGB : 6 000 € / espace loisir, maison hilaire, ....	
<b>Chapitre 20 - TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>41 440.00 €</b>
achat de terrain	5 000.00 €	acquisition parcelles en espace réservés (zonage PLHiH)	
arbres et aménagements	10 000.00 €	végétalisation village	
bâtiments scolaires	1 642.20 €	fenêtre école	
cantine	120 000.00 €		
bâtiments aménagement		fenêtres ancien lavoir	2 165.75 €
immeuble de rapport	2 500.00 €	PAC app rue des fontaines	
travaux de voirie	120 000.00 €	mur de soutènement + barrière sans la part du departement : 30 000 €	
installations générales, agence	6 500.00 €	barrière auberge	
autres bâtiments publics	6 000.00 €	aire de jeux si non conformité 2026	
autres bâtiments publics	5 000.00 €	toiture wc public rue des fontaines	
installations de voirie	2 500.00 €	radar pédagogique	
autres réseaux	6 500.00 €	captage sources et captage eau pluviale	
aménagement divers	5 000.00 €	travaux pour le cimetière : jardin du souvenir et columbarium	
autre instal mat et outillage	5 000.00 €	matériel service technique / liste Marc	
autre instal mat et outillage	1 500.00 €	poubelles de tri intérieur mairie – école – sdf + borne chien	
autre mat informatique	5 000.00 €	sono+vidéoprojecteur + ordi Amandine + diffusion sonore salle des fetes	
<b>Chapitre 21 - TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>302 142.20 €</b>
aménagement de terrain	100 000.00 €	Espace loisir et jeunesse	
reserve	36 151.77 €	prévoir la maison Hilaire en 2028	
<b>Chapitre 23 - TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			<b>136 151.77 €</b>

# LES INDEMNITES DES ELUS – 2024 – Chapitre 65

Indemnités du Maire : 15 399.60 € brut pour l'année

Indemnités des Adjoints :

1er adjoint : 4 641.48 € brut pour l'année

2ème adjoint : 5 2777.84 € brut pour l'année

3ème adjoint : 2 800.18 € brut de 07 à 12/2024

4ème adjoint : 5 2777.84 € brut pour l'année

Indemnités des 2 élus délégués : 1 162.04 € brut chacun pour l'année

# LES EMPLOYES COMMUNAUX

## **Les Equivalents Temps Pleins par service au 31/12/2024 :**

**Service administratif : 2 agents pour 1.09 ETP**

**Service technique : 2 agents pour 1.86 ETP**

**Service école et cantine : 3 agents pour 1.49 ETP**

**Au 31/12/2024 nous avons 2 agents titulaires, 1 stagiaire et 3 agents contractuels**

**Pour 2025, le poste de cantine évoluera en fonction du nouveau besoin en préparation des repas.**